

	<b>C.E.T. DE COUR-AU-BOIS</b>	
	<b>Hydrographie régionale</b>	
	Type de fiche : Géologie et hydrogéologie	
	Actualisation : le 24 janvier 2011	
	www.issep.be	

## Thème : Description du réseau hydrographique dans la région de Cour-au-Bois

[Carte hydrogéologique \(plan n°8\)](#)

### GENERALITES

Selon la loi relative aux cours d'eau non navigables, ces cours d'eau sont classés en trois catégories :

- ❖ première catégorie : les parties des cours d'eau non navigables en aval du point où leur bassin hydrographique atteint au moins 5.000 ha.
- ❖ deuxième catégorie : les cours d'eau non navigables ou partie de ceux-ci qui ne sont classés ni en première, ni en troisième catégorie.
- ❖ troisième catégorie : les cours d'eau non navigables ou partie de ceux-ci, en aval de leur origine, tant qu'ils n'ont pas atteint la limite de la commune où est située cette origine.

### RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Tous les écoulements superficiels observés dans les environs du C.E.T. de Cour-au-Bois appartiennent au grand bassin versant de la Senne.

Dans les environs du C.E.T., on distingue :

- ❖ **le sous-bassin versant du Hain**  
Au sud du C.E.T., le Hain coule vers la Sennette et la Senne à l'ouest, à une altitude approximative comprise entre 70 et 40 m et avec une pente moyenne de 0,36% dans la zone étudiée. Les affluents du Hain ont une direction d'écoulement NNE-SSW.
- ❖ **le sous-bassin du Meerbeek/Molenbeek**  
Au nord du site, le Meerbeek s'écoule vers la Senne au nord-ouest, à une altitude comprise entre 55 et moins de 40 m dans la zone étudiée. Les affluents principaux du Meerbeek/Molenbeek ont une direction d'écoulement SSW-NNE dans la zone étudiée
- ❖ **les bassins de la Sennette et de la Senne**  
À l'ouest du C.E.T., elles s'écoulent vers le nord à une altitude comprise entre 40 et 30 m dans la zone étudiée. Leurs affluents principaux ont, dans la zone considérée, une direction d'écoulement générale est-ouest.

### SENSIBILITE

Selon la base de données OGEAD de la DGRNE, ni le Hain, ni ses affluents aux alentours du C.E.T. ne font l'objet d'un classement qualitatif (eaux de baignades, eaux salmonicole, cyprinicole, naturelle, ...).